



COALITION QUÉBÉCOISE POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

4126, rue St-Denis, Montréal, Québec H2W 2M5 • Tél. : (514) 598-5533 • Téléc. : (514) 598-5283 • coalition@cqct.qc.ca

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

Augmentation de l'usage des cigarillos chez les jeunes : La Coalition québécoise pour le contrôle du tabac demande à Québec d'intervenir

Montréal, mercredi le 11 octobre 2006 — Selon les récents chiffres obtenus de **Santé Canada**, il y a eu au Québec, au cours des cinq dernières années, une explosion des ventes de cigares. La quantité de cigares et cigarillos vendus au Québec aurait augmenté de plus de 300% entre 2000 et 2005. [Toutes les données s'appliquent à la catégorie « cigares », qui inclut les cigarillos. Il n'existe pas de données distinctes pour les cigarillos.]

Sachant qu'il n'y a pas eu de changement évident pour ce qui est de la vente de cigares traditionnels, « *cette augmentation correspond tout à fait à l'amplification de la mise en marché des cigarillos* », dit **Louis Gauvin, porte-parole de la Coalition**.

Consommation par les jeunes

Selon les données de **Santé Canada** et de l'**Institut de la statistique du Québec**, le problème de la consommation des cigares par les jeunes est un problème croissant. Malgré la réduction progressive du tabagisme chez les jeunes Québécois au cours des dernières années, la consommation de cigares a augmenté de plus de 30% entre 1998 et 2004 auprès des élèves du secondaire, avec près de 2 élèves sur 5 ayant fumé le cigare au cours des 30 derniers jours. Pour la première fois, le taux de consommation du cigare est plus élevé auprès des jeunes (15 à 19 ans) qu'auprès des adultes (19 et plus).

Selon la **Coalition**, « *Le prix plus abordable des cigarillos qui sont vendus à l'unité, les saveurs de bonbons et la mise en marché multicolore et prépondérante offrent aux jeunes un produit du tabac particulièrement attrayant. L'usage des cigarillos est un phénomène qui va à contre-courant des progrès obtenus dans la lutte contre le tabagisme juvénile. Non seulement les cigarillos comportent de sérieux risques pour la santé, qu'on inhale la fumée ou non, mais leur usage occasionnel peut provoquer une dépendance à la nicotine, dépendance qui risque de se transformer par la consommation régulière de cigarettes qui sont moins chères en quantité nécessaire pour assouvir cette dépendance.* » (L'absorption par les muqueuses buccales permet à la nicotine d'atteindre le cerveau et contribue à la dépendance, même si on n'inhale pas la fumée.)

Ainsi, la **Coalition** recommande une série de mesures au **ministère de la Santé et des Services Sociaux** pour contrôler la vente de ces cigarillos aromatisés, incluant l'adoption rapide d'un règlement pour interdire la vente des cigarillos à l'unité (comme c'est le cas pour la cigarette). « *Le prix des produits du tabac est une des mesures les plus efficaces pour réduire le tabagisme chez les jeunes. Les gouvernements ont compris le danger de la vente à l'unité des cigarettes et l'ont uniformément interdit. Ils doivent faire de même pour les cigarillos* », a indiqué **monsieur Gauvin**.

La **Coalition** demande également l'interdiction de toute mention de saveur évoquant des friandises dans les publicités et sur les emballages. Enfin, dans une plainte analogue transmise à Santé Canada, la **Coalition** demande l'interdiction même de l'ajout de saveurs ou d'arômes dans les cigarettes et cigarillos (c'est-à-dire les produits de tabac autres que les cigares et le tabac à pipe), de même que le renforcement des mises en garde sur les emballages de cigares.

-30-

Source : Louis Gauvin : 514-598-5533 / cell : 514-816-5493

Voir notre plainte au Ministère de la Santé et des services sociaux sur notre site web (www.cqct.qc.ca) ou à l'adresse

http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2006/MEMO_06_10_16_PlaintesCigarillos.pdf; voir aussi notre plainte à Santé Canada (différentes mesures réclamées en page 6) au http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2006/MEMO_06_10_16_PlaintesCigarillosSC.pdf

